

Mémoires intimes

DUELS ET DUELLISTES

Quelques lecteurs du MONDE ILLUSTRÉ nous donnent à entendre qu'ils préféreraient me voir procéder plus à bâtons rompus dans le développement de mes *Mémoires intimes*.

Qu'à cela ne tienne, tous les goûts sont dans la nature, et pour faire droit à toutes les réclamations, je commencerais par la fin, si je croyais par là donner satisfaction à tout le monde — un problème que les plus savants n'ont pas encore réussi à résoudre.

Essayons toujours de contenter quelques-uns, en abandonnant la filière chronologique de mes récits, et racontons mes souvenirs pêle-mêle et au petit bonheur ; il sera toujours temps de tout classer et recoudre ensemble le jour où il faudra mettre en volumes.

Commençons par un épisode de ma vie de journaliste en herbe.

Il s'agit d'un duel, ou, plutôt d'un cartel ; car les duels n'ont pas été fréquents dans le pays.

Il y eut, en 1857, le duel entre Téléphore Fournier, mort juge de la Cour suprême, et Michel Vidal, alors rédacteur du *Journal de Québec*, qui devint plus tard sénateur en Louisiane, et enfin rédacteur de la *Patrie*, sous Beaugrand.

Vidal, pris à partie par le *National*, avait lancé un défi à tout le personnel de la rédaction, qui se composait de Téléphore Fournier, de Marc-Aurèle Plamondon et de Pierre-Gabriel Huot.

Fournier, le seul celtibataire des trois, releva le gant.

La rencontre eut lieu au pistolet sur la frontière américaine. Fournier essaya le feu de son adversaire, et, chevaleresque comme il le fut toute sa vie, tira en l'air, et tendit la main à Vidal, qui lui en fut reconnaissant jusqu'à sa mort.

Il y eut aussi le duel entre Louis Dessaulles et Siméon Morin, lequel fut encore moins tragique, sinon moins sanglant. Arrivés à la frontière, témoins et adversaires s'aperçurent que, par la faute ou la ruse, — on ne sut jamais de qui — les balles apportées n'étaient pas de calibre. On ne put charger les pistolets, et amis comme ennemis durent s'en revenir... on bonne santé.

A part cela, il y eut quelques cartels, mais pas de duels — c'est trop dangereux.

Je ne ferai allusion que pour la forme à celui que me fit servir, un jour, un certain seigneur aux allures belliqueuses, mais aux habitudes des plus pacifiques, pendant que je présidais à la rédaction de la *Patrie*. Comme j'avais montré quelque empressement à accepter le défi, je n'entendis plus parler de rien.

Mais de tous les cartels ou duels dont j'ai gardé le souvenir, je ne sache rien de plus comique que l'aventure suivante arrivée à Québec, en 1861.

Pendant une séance du parlement, après je ne sais plus quelle parole un peu trop vive d'Alexandre Dufresne à l'adresse de Joseph Cauchon, alors ministre des Travaux publics, celui-ci traverse la Chambre, et va tout droit souffleter le bouillant député d'Iberville. On juge de l'éclat.

Le soir même, deux témoins choisis par Alexandre Dufresne allaient demander à Cauchon une réparation

C'est ce même Tourangeau qui fut l'adversaire de Laurier quand celui-ci se présenta pour la première fois aux électeurs de Québec-Est, après son entrée dans le cabinet Mackenzie, et son échec à Arthabaska. Ce n'était pas un aigle, comme vous allez voir.

Au dessert, il se lève pour porter la santé de l'hôte du jour.

— Mais auparavant, dit-il, je propose que M. Dufresne nous raconte la chose dans tous ses détails. Pour moi, je la connais à peine, et le héros de l'aventure me ferait plaisir en me renseignant ; c'est d'autant plus désirable que plusieurs des convives ici présents sont dans le même cas que moi.

Alexandre Dufresne était un conteur sans pareil. Durant plus de vingt minutes sa verve endiablée tint ses auditeurs dans une hilarité folle. Comme il en était à la réception faite par Cauchon aux témoins qui lui avaient été envoyés, Tourangeau l'interrompt :

— Comment, dit-il, il a refusé de se battre !

— Positivement !

— Tonnerre d'un nom ! s'écria le noble maire en frappant la table du poing, lui qui m'a si souvent insulté dans son journal, si j'avais su qu'il était si lâche que ça, lui en aurais je envoyé, moi aussi, des cartels !

Tout ce qu'il y a de plus authentique.

Le duel ne s'établira jamais parmi nous. Le ridicule est en train de le tuer même en France, où il a été si longtemps en honneur.

Dans une préface écrite pour un des volumes du baron de Vaux, sur le Sport, Alexandre Dumas se moque spirituellement des rencontres, d'où la vie sort encore plus intacte que l'honneur, et qui se terminent par un déjeuner à la fourchette, dans quelque restaurant de barrière ; — dénoûment tout aussi prévu que le mariage à la fin des comédies. Pour y mettre fin, il soumet aux législateurs un projet de loi ainsi conçu :

« Le duel est autorisé ; mais si le duel n'a pas amené la mort d'un des deux combattants, ou tout au moins une blessure grave entraînant une incapacité de travail, ou de plaisir, pendant plus d'un mois, les deux adversaires seront condamnés solidairement à une amende de dix mille francs et à un emprisonnement de deux années. »

Vous voyez l'effet produit : supprimé du coup, le duel de fanfaronnade !

Quant au duel sérieux qui met en présence deux adversaires dont l'un doit mourir, il est si rare, ma foi, que la législation n'a guère besoin de s'en occuper.

Vous êtes en promenade à Paris, et un habitué des salles d'escrime, comptant sur son habileté et sur votre inexpérience, vous provoque.

Faites vos conditions. Proposez lui — afin d'égaliser les chances — de vous battre au pistolet, à bout portant, une seule arme chargée. Vous verrez monsieur le spadassin tourner sur ses talons.



UN MARIAGE PRINCIER. — LE PRINCE ALBERT DE BELGIQUE ET LA PRINCESSE ÉLISABETH DE BAVIÈRE

par les armes. Ils furent reçus comme Cauchon savait recevoir les gens quand il n'était pas de bonne humeur.

— Ne me chauffez pas les oreilles, dit-il, ou je vous en fais autant. Fichez-moi la paix et prenez la porte, si vous ne voulez pas passer par la fenêtre !

L'affaire fit du bruit dans Landerneau, comme bien l'on pense. Alexandre Dufresne, ne pouvant point s'adresser à la police correctionnelle à cause de l'inviolabilité des députés, ni aux Chambres à cause de la majorité compacte qu'y commandait le gouvernement, avait toutes les sympathies. Deux jours après, ses amis lui donnaient un banquet de consolation à l'hôtel Saint-Louis, auquel j'assistais à titre de reporter.

Le banquet était présidé par le maire de la ville, un notaire du nom de Tourangeau, qui fut, plus tard député et directeur des postes à Québec, après avoir changé de parti comme on change de chemise.